

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU 30 JUIN 2025

Convocations du 20 juin 2025

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le trente juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, Maire.

Etaient présents : M. BERTRAND Jean-Pierre, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BOY Vincent, M. MAHIEUX Philippe, Mme LEVAVASSEUR Françoise, M. DAUFRESNE Adrien, Mme PERTUZON Magalie, Mme BOUST Denise, M. PREVOST Patrice.

Formant la majorité des membres en exercice.

Était absente excusée : Mme VERLEYE Catherine.

Secrétaire de séance : Mme CAUCHOIS Marie-Line.

ORDRE DU JOUR :

- Sécurisation de la cour d'entrée de l'école : Remplacement du portail - Demande de subventions
- Projet de délibération : Protection Sociale Complémentaire Santé
- Communauté de Communes Inter Caux Vexin (C.C.I.C.V.) : Présentation du rapport d'activités 2024
- Communauté de Communes Inter Caux Vexin (C.C.I.C.V.) : Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2024
- Mise au point sur les travaux en cours et à venir
- Compte-rendu des réunions de syndicat et des commissions
- Questions diverses.

Le Procès-verbal du 03 avril 2025, diffusé par mail le 20 juin 2025 à l'ensemble des conseillers municipaux, est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 2025/16 - SÉCURISATION DE LA COUR D'ENTRÉE DE L'ÉCOLE : REMPLACEMENT DU PORTAIL - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire expose que le projet de remplacement du portail de l'école primaire afin de sécuriser la cour d'entrée de l'école est estimé, sur la base de devis, à 8 410,00 € HT soit 10.092,00 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et du département de Seine-Maritime.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR	2 523,00 €	30 %
Département	Etablissement scolaires publics du 1er degré	2 523,00 €	30 %

RAPPORTS D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN (C.C.I.C.V.)

Madame CAUCHOIS fait part à l'assemblée que les rapports 2024 sur l'activité de la C.C.I.C.V. et sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés doivent être présentés au conseil municipal et en relate les points essentiels.

Monsieur le maire précise que ces documents ont été adressés, au préalable, par mail aux membres du conseil municipal.

MISE AU POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Remplacement du portail de la cour de l'école : Ces travaux sont prévus pendant la période des vacances de la Toussaint.
- Rendez-vous avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) le 9 juillet 2025 à 10h00 afin d'être conseillé sur la faisabilité de nos projets :
 - Réfection de certains bâtiments communaux se situant dans le parc
 - Démolition ou rénovation d'un bâtiment vétuste
 - Végétalisation de la cour de l'école

COMPTES-RENDUS DES RÉUNIONS DE SYNDICATS ET DES COMMISSIONS COMMUNALES :

SIVOM de RY : Conseil syndical du 23 juin 2025 :

Monsieur BOY fait le compte-rendu de cette réunion :

- Subvention par classe pour les fournitures scolaires : Réflexion sur le calcul de cette subvention par le nombre d'élèves et non par classe
- Ressources Humaines : La situation au niveau du personnel est assez tendue avec des arrêts maladie difficilement remplacés et des départs prévus dès la rentrée ; des recrutements sont en cours.
- Prévision d'effectifs : Les effectifs d'élèves à la rentrée prochaine sont en forte baisse, ce qui devient inquiétant pour la pérennité des deux écoles. Aucune fermeture de classe n'est prévue par l'inspection académique mais avec une moyenne de 20 élèves par classe, la pression s'accroît.
- Fonctionnement des garderies : La garderie de Ry accueille beaucoup d'enfants le matin contrairement à celle de Saint Denis le Thibault qui fonctionne très bien le soir.

Madame BOUST s'interroge sur la prise en charge des entrées piscine de Darnétal et du transport.

SIAEPA du Crevon - Conseil syndical du 24 juin 2025

Monsieur le Maire relate le point essentiel de cette réunion concernant le transfert des compétences eau et assainissement : Une proposition de loi adoptée met fin au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux intercommunalités à compter du 1^{er} janvier 2026. Ainsi les communes membres du SIAEPA du Crevon devront se prononcer d'ici la fin de l'année sur le transfert de ces compétences à la C.C.I.C.V. ou le maintien au syndicat.

QUESTIONS DIVERSES :

- Réclamation de signalisation pour indiquer les tables de pique-nique dans le parc.